



61^{ème} COURSE DE COTE DE BOMEREE – 25 Août 2019
Championnat de Belgique des Courses de Côtes



REGLEMENT PARTICULIER NATIONAL

I. PROGRAMME GÉNÉRAL DE L'ÉPREUVE

- Le 24/07/ 2019 :** Parution du règlement particulier.
- Le 22/08/ 2019 à 20h00 :** Clôture des inscriptions à droits simples.
- Le 24/08/ 2019**
de 17h30 à 19h00 : Vérifications sportives et techniques.
- Le 25/08/ 2019**
de 07h00 à 08h00 : Vérifications sportives et techniques complémentaires (Uniquement avec accord de la Direction de Course).
à 08h00 : Clôture des inscriptions à droits majorés.
de 08h00 à 11h30 : Essais officiels chronométrés.
à 12h00 : Affichage de la liste des pilotes et véhicules qualifiés.
à 13h30 : Début des montées de course.
A l'arrivée du dernier concurrent : Affichage du Classement provisoire
Ouverture du délai de réclamation
Remise des prix.
30' après affichage classement provisoire : Classement Final.

II. ORGANISATION

1. Généralités

- 1.1. Le Bomerée Motor Club organise le(s) 25/08/2019 la Course de côte Nationale « **Open** » de l'M de Bomerée.
- 1.2. N° de Visa RACB Sport : **2019 / HCC7-MBO en date du 09/07/2019**

2. Comité d'Organisation, Secrétariats, Officiels

- 2.1. Président du Comité d'Organisation :
Mr. DEGROOTE Louis
Rue Jamioux 306 à 6110 Montigny-le-Tilleul
Tél. : + 32 (0) 475/66.33.54 Fax : + 32 (0) 71/43.40.61
E-mail : degroote.louis@gmail.com
- 2.2. Adresse du secrétariat de l'épreuve :
Mme FAUCONNIER Catherine
Avenue d'Azebois 67 à 6041 Gosselies
Tél. : + 32 (0) 474/86.42.05 Fax : + 32 (0) 71/37.36362
E-mail : catherinefauconnier1@gmail.com
website : Facebook Bomerée Motor Club

- A partir du 25 /08 /2019 à 07h30 :

Adresse : Garage Mondial Cars / chapiteau – rue de la Station à 6110 Montigny-le-Tilleul

Tél. : + 32 (0) 475/66.33.54 Louis Degroote

2.3. Officiels

Directeur de Course :	LIEGEOIS Jules	lic. 2357
Directeur de Course Adjoint :	JAUQUET Steve	lic. 3756
Responsable de la Sécurité :	MODAVE Louis	lic. 2762
Starter :	MOEREMANS Jean Marc	lic. tba
Secrétaire de l'épreuve :	TOUBEAU Jean-Claude	lic. 1521
Responsable des relations Concurrents :	SAVARY Rémy	lic. 2721
Médecin chef :		lic. tba
Commissaires sportifs		
Président de collège :	VANSTEYVOORT André	lic. 1710
Membre :	MAGIS Alexandre	lic. 3206
Stagiaire :	LUMAYE Aurore	lic. 3414
Secrétaire du Collège :		lic. tba
Délégué technique :	MOSBEUX Jean-Guy	lic. 3412

3. Tableau officiel d'affichage

- 3.1. Tout additif, communication et décision, ainsi que les classements, seront affichés au tableau officiel d'affichage situé rue de la station (face au Garage Mondial Car).

III. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

4. Généralités

- 4.1. Cette épreuve sera disputée conformément au Code Sportif International de la FIA 2019 et à ses annexes, aux Règlements Sportif et Technique des courses de côte du RACB 2019 et leurs annexes, aux règlements du RACB Sport 2019 et au présent Règlement Particulier. Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncés uniquement par voie d'Additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Les Règlements Sportif et Techniques des courses de côte du RACB 2019 figurent sur les sites web suivants : www.racb.com et www.coursedecote.be. Seuls les textes français de ces différents règlements font foi.

- 4.2. La compétition compte pour le Championnat de Belgique des courses de côte.

5. Parcours

- 5.1. L'épreuve se déroulera sur le parcours de la rue de Bomérée (RN53) à Montigny-le Tilleul, qui présente les caractéristiques suivantes:

Longueur de la côte : 2200 mètres.

Dénivellation : 165 mètres.

Pente moyenne : 5.15%.

Départ : Altitude : 180 m. Coordonnées GPS : Lat. :50°21'56.05 " N Long. :4°23'39.86 E.

Arrivée : Altitude : 345m. Coordonnées GPS : Lat. : 50°21'21.47 "N Long. :4°22'58.49 E.

6. Véhicules admis : Pour tout renseignement technique : sport@racb.com

- 6.1. Sont admis à participer : tous les véhicules répondant aux prescriptions de l'Annexe J de la F.I.A. et/ou aux prescriptions techniques du R.A.C.B.-Sport.

Ces véhicules seront répartis dans les catégories conformes au chapitre II - Classements, Article 2 Groupes et Classes du règlement sportif course de côte 2019 du RACB Sport

7. Inscriptions

- 7.1. Le participant doit adresser la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée en caractères imprimés, au secrétariat (voir Art. 2.2) avant le **22/08/2019 à 20h00**.

Si cette demande est envoyée par télécopie ou par Email, l'original devra parvenir à l'organisateur, au plus tard avant **le 23/08/2019 à 09h00**.

Mme FAUCONNIER Catherine

Avenue d'Azebois 67 – 6041 Gosselies

E-mail : catherinefauconnier1@gmail.com

Tél. : +32 (0)474/86.42.05 Fax : +32 (0) 71/37.36.62

- 7.2. Les concurrents et conducteurs qui désirent prendre part à une compétition nationale à l'étranger ne pourront le faire qu'avec l'autorisation préalable de leur ASN. (Art.2.3.8 du Code de sportif de la FIA 2019)

8. Droits d'engagement (Voir Article 7 du Règlement Sportif Courses de côte 2019)

- 8.1. 130,00 Eur. Avec la publicité facultative de l'organisateur
180,00 Eur. Sans la publicité facultative de l'organisateur.

Les droits d'engagement sont à payer par virement au compte n° BE77 0689-0100-5442 de l'asbl BOMEREE MOTOR CLUB avec la mention «CC. Nationale de BOMEREE 2019» et ce, pour le **23/08 2019 au plus tard..**

Passé ce délai, une majoration de 50 Euros sera exigée.

- 8.2. L'inscription ne sera acceptée que si elle est accompagnée des droits d'engagement dans le délai fixé à l'Article 7

- 8.3. L'organisateur a prévu les publicités suivantes:

- obligatoire (numéro de départ) :
- facultative :

IV. VERIFICATIONS - PARC FERME

9. Vérifications sportives & techniques

- 9.1. Les vérifications administratives se dérouleront le **24/08 2019** de 17h30 à 19h00 et seront situées rue de la station au Garage « Mondial-Cars » à Montigny-le-Tilleul, face au départ.

- 9.2. Les vérifications techniques se dérouleront le **24/08 2019** de 17h30 à 19h00 et seront situées sur le parking du « Dema » situé à la rue de la station à Montigny-le-Tilleul.

- 9.3. Les contrôles particuliers (pesage, etc.) auront lieu: à côté du garage « Mondial-Cars » rue de Bomérée.

9.4. Des vérifications administratives et techniques complémentaires se dérouleront le **25/08/2019** de 7h00 à 08h00 pour les concurrents qui n'auront pu être présents la veille et ce, uniquement avec accord de la Direction de Course.

10. Parc fermé

10.1. Le parc fermé est situé lieu à côté du garage « Mondial-Cars » rue de Bomerée.

V. PRIX ET COUPES, REMISE DES PRIX

11. Prix et coupes

11.1. Les prix, coupes et trophées suivants seront distribués:

Classement par catégorie

- 1^{er} pilote belge : Coupe
- 2^{ème} pilote belge : Coupe
- 3^{ème} pilote belge : Coupe
- 1^{er} pilote étranger : Coupe

Classement par classes

- 1^{er} : Coupe
- 2^{ème} : Coupe
- 3^{ème} : Coupe

Prix Spéciaux

- 1^{ère} Dame : Coupe
- Inter-Ecuries : Coupe

12. Remise des Coupes et Prix

La remise des prix se déroulera durant le parc fermé.

Elle aura lieu le **25/08/2019** à l'endroit suivant : au chapiteau près du garage « Mondial-Cars ».

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE DES COURSES DE COTE 2019**61^e COURSE DE COTE DE BOMEREE Date : 25/08/2019****CASES RESERVEES A L'ORGANISATION**

<i>Reçu le</i>	<i>Payé le</i>	<i>Vérif. Technique</i>	<i>Vérif. Licence</i>	<i>Groupe/Classe</i>	<i>Numéro attribué</i>

SVP compléter en lettres capitales et lisiblement

Je soussigné (pilote) Nom : Prénom :

Adresse : N° :

Code Postal : Localité : N° Tél. :

Né le : Adresse e-mail :

Déclare avoir pris connaissance du règlement de la course de côte de BOMEREE du **25/08 / 2019**, m'engage à en observer toutes les prescriptions de la façon la plus stricte.

Je certifie sur l'honneur que la voiture pour laquelle je sollicite un engagement est conforme à la réglementation ainsi qu'au passeport technique attribué au véhicule et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée.

A COMPLETER ENTIEREMENT en LETTRES CAPITALES et LISIBLEMENT FAUTE D'ETRE ADMIS**PILOTE**

Nom ou Pseudonyme (validé RACB): Nationalité :

N° Licence : Ecurie :

CONCURRENT (écurie)

Nom : N° Licence « Concurrent » :

VOITURE

Marque : Type :

Cylindrée. : Turbo Groupe : Classe :

N/BN	A/BA	E1/GT/S	EX/E2-SH	D/E2-SS	CN/E2-SC
1 <input type="checkbox"/> 0-1600cc	4 <input type="checkbox"/> 0-1600cc	7 <input type="checkbox"/> 0-1600cc	11 <input type="checkbox"/> 0-2000cc	15 <input type="checkbox"/> 0-1600cc	19 <input type="checkbox"/> 0-1600cc
2 <input type="checkbox"/> 1601-2000cc	5 <input type="checkbox"/> 1601-2000cc	8 <input type="checkbox"/> 1601-2000cc	12 <input type="checkbox"/> > 2000cc	16 <input type="checkbox"/> F3	20 <input type="checkbox"/> 1601-2000cc
3 <input type="checkbox"/> > 2000cc	6 <input type="checkbox"/> > 2000cc	9 <input type="checkbox"/> 2001-3000cc	CM	17 <input type="checkbox"/> 1601-2000cc	21 <input type="checkbox"/> 2001-3000cc
		10 <input type="checkbox"/> > 3000cc		18 <input type="checkbox"/> 2001-3000cc	H
			13 <input type="checkbox"/> 0-1003cc		23 <input type="checkbox"/>

Date : ... / ... / 2019

Signature du pilote (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

A renvoyer avant le 22/08/2019 à 20h00